

**COMMUNE DE MALZÉVILLE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2014**  
Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

**Conseillers municipaux en exercice : 29**

**Membres présents à la séance :** Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Elisabeth SERIN, Irène GIRARD, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Sylvaine SCAGLIA.

**Votants : 26**

**Conseillers absents - excusés :** Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Marc BARRON, David CARABIN, Philippe ROLIN

**Procurations :** Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX à Bertrand KLING

**Secrétaire de séance :** Jean-Marie HIRTZ

**Date convocation :** 5 décembre 2014

**N° 2014-112**

**Objet :** Modification du tableau des effectifs

Rubrique : 4.1.1.

**Rapporteur :** Jean-Pierre ROUILLON

Pour faire suite à la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, la commune de Malzéville a créé par délibération en date du 27 juin 2012, les postes en contrat à durée indéterminée correspondants pour les agents concernés.

Pour l'un de ces postes compte tenu des modalités d'organisation des nouvelles activités périscolaires arrêtées, il convient de modifier la durée hebdomadaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Aussi, il vous est proposé de :

- Fixer la durée hebdomadaire à 32,41 heures et non à temps complet pour le poste d'assistant d'éducation rémunéré sur la base du grade d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1<sup>ère</sup> classe.

Vu l'avis favorable de la commission finances lors de sa réunion en date du 3 décembre 2014

Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité

- **APPROUVE** cette modification du tableau des effectifs.



Le Maire,  
Bertrand KLING